

## **La Ville d'Amos exige des actions concrètes du ministère des Transports et de la Mobilité durable**

**Amos, le mardi 8 avril 2025.** – Lors de la séance du conseil municipal tenue hier soir, la Ville d'Amos a adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) du Québec de prendre des engagements fermes pour la réfection complète de deux tronçons routiers provinciaux dont l'état de dégradation avancée nuit à la sécurité des usagers, à l'image de la ville et au développement régional. Il s'agit de la **route 111 à l'entrée sud**, ainsi que la **route 395 à la sortie ouest**.

Depuis trop longtemps, les citoyen(ne)s, commerçants et entreprises du territoire expriment leur frustration face à la détérioration importante des infrastructures routières, tout particulièrement celle de la route 111, qui constitue une porte d'entrée stratégique pour Amos.

« La situation est critique. Nous ne pouvons plus tolérer des interventions palliatives qui ne règlent rien sur le long terme. L'état de nos routes affecte directement notre attractivité, notre économie, et surtout, la sécurité de nos citoyens », a déclaré Sébastien D'Astous, maire de la Ville d'Amos.

En tant que pôle régional économique, institutionnel et social, Amos se doit de pouvoir compter sur un réseau routier fiable, sécuritaire et entretenu selon les normes. Pourtant, les pires conditions routières sur l'axe Amos–Montréal sont constatées dès la sortie d'Amos, une réalité inacceptable pour la Ville.

« Le ministère a manqué à ses responsabilités. Amos ne semble manifestement pas être une priorité pour lui, et cette absence de considération suscite une grande frustration. L'état de la route 111 est tout simplement inacceptable. Nous réclamons sa réfection complète dans les plus brefs délais, car la situation actuelle est dangereuse. Ces travaux auraient dû être réalisés il y a plusieurs années déjà. », a poursuivi monsieur D'Astous.

Par cette résolution, la Ville d'Amos exige la réfection complète et rapide des tronçons ciblés, des engagements clairs, des échéanciers concrets et des budgets adéquats. La résolution adoptée sera transmise à la direction régionale du ministère, accompagnée d'un appel ferme à prendre les responsabilités qui s'imposent pour redresser la situation.

Enfin, la Ville d'Amos suivra ce dossier de très près et n'exclut pas d'entreprendre d'autres actions si aucune mesure concrète n'est engagée à court terme, telles qu'un appel à la mobilisation

citoyenne, la réalisation d'une vidéo pour illustrer l'état critique de la chaussée, une concertation avec les intervenants de la MRC d'Abitibi, ou encore le dépôt du dossier à l'Assemblée nationale.

– 30 –

**Source et renseignements :**

Direction générale – Communications

[communications@amos.quebec](mailto:communications@amos.quebec) | 819 732-3254, poste 232